

# LETTRE D'INFO

17 mai 2019 INTERSYNDICALE DE L'EPLEFPA DE TOULOUSE-AUZEVILLE

## Encore une réunion de la commission emploi-formation pour rien... ou pas grand-chose !

**Rappel : cette commission a été mise en place dans le but de permettre des échanges sur les conditions d'emploi des agent.es contractuel.les rémunéré.es sur budget. Elle devait permettre un travail collectif préparatoire aux décisions à prendre en Conseil d'administration.**

La direction nous avait convié.es à une réunion le 22 mars 2019. Une fois de plus, aucun document, ni préparatoire, ni sur table...

Les points discutés :

Concernant la « prime Macron », qui pouvait aller jusqu'à 1000 euros et dépendait du « bon vouloir » des employeurs, le directeur l'a balayée d'un revers de main : «  $100 \times 1000 = 100\ 000$ , donc hors de question. » Nous avons fait remarquer que 1000 euros était un plafond. Mais de toute évidence, la direction n'avait pas travaillé cette piste...



Concernant le régime indemnitaire des non-enseignant.es, la direction n'a pas non plus avancé malgré un engagement en conseil d'administration et la demande maintes fois répétée des représentant.es. Nous dénonçons un mode de calcul inéquitable entre les catégories. La direction va y travailler. Bien sûr, l'équité est son principal souci...

Pour valoriser les agent.es qui ont des missions et responsabilités particulières (dont le périmètre reste à définir), le principe de bonification indiciaire semble avoir les faveurs de la direction. Nous sommes favorables à cette modalité.

Enfin, alors que tout avancement est bloqué depuis 2013, la direction a décidé de débloquent les indices pour les agent.es qui auraient dû en changer en 2013. Elles et ils changeront en septembre 2019 conformément à la grille incluse dans le protocole local de gestion. Sans rattrapage. Les agent.es qui auraient dû changer en 2014 changeront peut-être en janvier 2020, si les résultats financiers observés en novembre 2019 sont bons... Toutefois ces décisions doivent encore être validées par les CA de juin et novembre.

Quant à la révision du protocole, que nous demandons, elle attendra encore.

Pour l'attribution de chèques vacances aux agents contractuel.les sur budget, le CA a voté en 2018 pour attribution en 2019, puis à nouveau en 2019 pour 2020, le principe de l'adhésion à l'association nationale des chèques vacances (ANCV). Cependant nous n'arrivons pas à obtenir d'information, malgré nos relances, sur la démarche à faire par les personnels pour obtenir ces chèques-vacances...

**Les conditions d'emploi et de rémunération restent inacceptables et la gestion des personnels et de leur carrière n'est pas une priorité de la direction. Nous appelons les personnels à se mobiliser pour exiger de meilleures conditions d'emploi et de rémunération.**

## Projet de rénovation immobilière (notamment bâtiment de la FREDEC)

Le directeur a réuni le 29 mars les personnels qui avaient signé un texte lui demandant de la clarté sur les projets immobiliers. En effet, même si des pistes avaient été évoquées à quelques reprises, jamais le projet global n'a été présenté, encore moins soumis à l'avis.

Des personnels avaient exprimé des besoins en terme d'espace mais nous ne savons pas quel critère a conduit le directeur à décider seul des travaux, notamment sur le bâtiment de la FREDEC. Il affirme qu'il a privilégié les équipes qui avaient fait des projets, mais ne se souvient plus des propositions des enseignant.es techniques (« Merci de me les renvoyer »). Il a sollicité les équipes concernées par son projet en leur indiquant la commande. A présent, il affirme que les collègues étaient d'accord avec l'ensemble du projet !

Bref ce projet, qui restera le projet de Monsieur Santimaria, n'est plus discutable : « c'est du passé ». On peut discuter d'autres projets de travaux, sachant que le Conseil régional a ses limites dans ce type de financement.

## Option hippologie-équitation

Lors de la commission pédagogie et vie scolaire réunissant les enseignant.es du lycée en décembre 2019, les projets d'ouverture d'options facultatives ont été discutés. Parmi les projets, proposés par des enseignant.es, figuraient l'option « pratiques professionnelles », la langue vivante allemand et l'hippologie-équitation. Si la LV allemand, dont tout le monde déplorait la fermeture unilatérale par M. Santimaria à son arrivée, faisait l'unanimité, l'hippologie-équitation recueille beaucoup de réserves. D'une part, cette option n'est pas intégrée dans un projet d'établissement, est payante pour les familles, est coûteuse pour le lycée ; d'autre part, il n'est pas du tout établi qu'elle permette d'augmenter le recrutement et, vu le nombre de places prévu (12 par promotion), le risque de ne pas satisfaire la demande existe. La question de la sélection de ces optionnaires est ainsi posée... Comme dans le cas des travaux, de manière autoritaire, le directeur a décidé de retenir la LV allemand et l'hippologie-équitation. Il a même choisi de les afficher dès la journée portes ouvertes en février avant de consulter le CI et le CA...

Les élu.es de la liste intersyndicale ont donc pris leurs responsabilités et voté contre cette option. Depuis, le DRAAF a annulé la délibération autorisant l'ouverture de cette option au motif que le directeur avait refusé le vote à bulletin secret demandé par les représentant.es de l'intersyndicale.  
Suite au prochain CA...



## L'école en danger !

La plupart des organisations syndicales ont rejeté tant les textes qui concernent le diplôme du STAV que les projets d'arrêtés qui permettent de ne plus respecter les seuils et donc de ne plus dédoubler (seuils indicatifs et non plus impératifs). Ces décisions s'accompagnent d'annonces de baisse de la DGH (-13 000 heures pour Occitanie, soit l'équivalent de 20 postes). Nous n'avons pas eu communication par la DRAAF de la DGH par établissement... **La gestion de la DGH sera renvoyée aux équipes de direction locale, qui devront arbitrer entre filières, disciplines...** La DGER a déjà chiffré la perte d'heures liée à la réforme des voies générale et technologique (+ de 500 heures pour deux classe de 2nde GT et deux filières STAV et générale) ; il faut y ajouter celle liée à la suppression des seuils.  
**L'intersyndicale appelle les personnels à se mobiliser pour mettre un coup d'arrêt à ces contre-réformes.**